

Anne Coppel

# Les Français et la norme linguistique : une passion singulière

L'exception linguistique française, c'est l'attachement non pas à la langue, ce qui est partagé dans toutes les cultures, mais à la norme, parce que la standardisation de la langue a accompagné la création de l'État centralisateur. Aujourd'hui la langue française progresse, mais l'orthographe est en voie de relégation. Sommes-nous à la croisée des chemins ?

« – Je m'excuse dit le professeur, mais moi, rire comme ça en public, c'est ce que j'appelle une attitude de pétasse.

Elles ont explosé en chœur :

- C'est bon, on est pas des pétasses
- Ca se fait pas de dire ça, m'sieu
- J'ai pas dit que vous étiez des pétasses, j'ai dit que sur ce coup, vous aviez une attitude de pétasses
- C'est bon, c'est pas la peine de nous traiter
- On ne dit pas traiter, on dit insulter
- C'est pas la peine de nous insulter de pétasses
- On dit insulter tout court, ou traiter de. Je vous ai insultées, ou alors je vous ai traitées de pétasses. Mais pas les deux à la fois. »

François BÉGAUDEAU

*Entre les murs*

La scène se passe dans un collège ordinaire d'un quartier populaire. « Documenter la quotidienneté laborieuse », c'est le projet du livre, annoncé en quatrième de couverture. Nous sommes dans une classe de français avec des élèves qui se décrivent eux-mêmes comme des ados qui n'ont rien de particulier, si ce n'est qu'ils sont en majorité des enfants d'immigrés. Du professeur, nous ne savons pas grand-chose non plus. On comprend qu'il est jeune et on voit qu'il fait de son mieux pour remplir sa mission pédagogique : enseigner la maîtrise de la langue et pour ce faire, tenir sa classe et faire respecter les règles de l'école. Nous voilà spectateurs d'un match dont on imagine qu'il se joue et se répète dans tous les collèges de France, un match qui ne laisse aucun répit, sans que la compassion ou l'intransigeance, tentations fugaces, ne nous soient véritablement autorisées. « Sur ce coup », le professeur s'est mis en position périlleuse. « Pé-tasse » est bien une injure qui, a priori, lui est interdite, même s'il y a une nuance entre « être » et « avoir une attitude de ». Le rappel à la norme linguistique le rétablit dans son rôle : le professeur est là pour enseigner la maîtrise de la langue française, les élèves sont là pour apprendre. Mais les élèves ne l'entendent pas de cette oreille :

« – M'sieur, pourquoi vous nous charriez toujours comme quoi on sait rien ? »

### **Norme linguistique et rappel à l'ordre**

Pour que la communication fonctionne, il faut que les interlocuteurs s'accordent sur sa signification, son objet et les intentions de chacun. Que se passe-t-il au juste dans cet échange ? Le professeur veut-il corriger une faute de français, selon sa mission pédagogique ou bien cherche-t-il à affirmer son pouvoir en humiliant son interlocuteur ? Plus précisément ici, utilise-t-il à la fois son savoir et son statut pour effacer son erreur ? Mais peut-être aussi se sent-il parfaitement légitime à utiliser sa propre langue lorsque, selon sa mission pédagogique, l'homme qu'il est porte un jugement sur le comportement de ses élèves. Dans l'école traditionnelle, cette question de la signification de l'interaction ne se pose pas. Le maître est là pour transmettre un savoir. Lorsque son autorité n'était pas contestée, l'enseignant avait tout liberté pour remplir sa mission pédagogique comme il l'entendait. Jusque dans les années soixante, il a exercé ce pouvoir de plein droit, mis autant de bonnet d'âne qu'il le jugeait utile. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Désormais, les élèves exigent d'être respectés. « Le prof, il nous casse » se plaignent fréquemment les élèves. Dans un dictionnaire de la langue

des cités élaboré avec des élèves, la signification du verbe « casser » est illustrée par l'exemple suivant : « Le prof quand il a rendu sa copie à Kamel, il lui a dit : “Kamel, t'es pas un chameau, t'es un âne.” Comme il l'a cassé ! Ça se fait pas. » (Seguin et Teillard, 1996.) L'exigence d'une réciprocité dans la relation pédagogique ne signifie pas que le cadre de l'institution scolaire soit remis en cause, mais dès que le professeur s'autorise une appréciation, un jugement dont la tonalité est ressentie comme méprisante, ce cadre vole en éclats. Et dans la rue, la faute, dénoncée en public, est une humiliation qui fait perdre la face et qui exige réparation. « Ta dictée, je m'en bats les couilles » hurle ainsi un élève à qui un enseignant reprochait les 38 fautes d'orthographe de sa copie.

Pour Claudine Dannequin, psycholinguiste et spécialiste de l'échec scolaire, cet exemple de violences à l'école illustre « le dysfonctionnement radical de la communication » (Dannequin, 1999). Voilà pour Jean-Paul Brighelli, l'exemple même d'une « pédagogie molle » qui « fabrique des crétins ». Comprendre la situation de communication, c'est baisser les armes devant la violence. « Avec l'élève au centre – et patati et patata– [...], l'École a failli à sa mission d'instruction publique ». « Le barbare nouveau est arrivé », annonce le polémiste et ce barbare ne parle pas, il vocifère. La menace et l'injure sont ses seules expressions. « On encourage les dérives linguistiques les plus nocives ». Or « du barbarisme à la barbarie, il n'y a souvent qu'un pas ». La défense de la langue française n'est pas seulement la défense de notre patrimoine le plus précieux, c'est la civilisation qui est menacée : « Autorisez les enfants à proférer l'asyntaxique, et ils n'auront plus les moyens d'exprimer une quelconque idée. Parce qu'encenser les aberrations linguistiques de mêmes démunis de mots revient à les condamner au ghetto culturel alors qu'ils pâtissent déjà du ghetto social et économique. » (Brighelli, 2006.)

### **Barbares et barbarismes**

La diatribe est de tradition lorsqu'il s'agit de défendre la langue française. C'est une guerre qui doit être menée avec vigueur, car pour les puristes, la menace qui pèse sur la langue ne fait pas de doute : les Français parlent mal, la langue se dégrade, déplorent de génération en génération les tenants de la tradition. Chaque époque désigne ses coupables. Qui veut aujourd'hui « tuer le français ? » interroge un des animateurs de la polémique qui prône le retour aux méthodes traditionnelles d'enseignement. « Il est étrange, répond l'auteur, que

ce désastre historique où se conjuguent la mort programmée d'une langue et le bannissement de l'esprit critique, ait eu pour inspirateur des utopistes et des doux rêveurs – les telquelisteurs et autres farfelus du même tonneau – et pour exécutants les fourriers du libéralisme. » La mise à mort de la langue française est au service de la société marchande; elle est justifiée par des pédagogues libertaires qui font de la syntaxe et de l'orthographe une arme aux mains des dominants Et le pamphlétaire de se gausser : « Comment tolérer que le masculin l'emporte sur le féminin, que des noms prétendent à la fonction de sujet et veuillent en réduire d'autres, avec l'aide sournoise d'un verbe transitif, à l'état de complément d'objet, que des propositions soient subordonnées à d'autres? » (Lecherbonnier, 2005). Je fais partie de ceux qui ont introduit la linguistique à l'école. Dans un manuel de linguistique appliquée à l'enseignement du Français, j'ai même écrit la partie consacrée à la norme linguistique (Coppel, 1975). Je tiens à préciser que, si nous avons fait ce travail, c'est que nous pensions que l'enseignement de la langue était nécessaire, grammaire et orthographe comprises, même si mes collègues et moi-même étions favorables à une réforme de l'orthographe. Nous pensions que l'enseignement de la langue devait bénéficier de l'extraordinaire avancée de la linguistique, ce qui ne veut pas dire que ces concepts devaient s'introduire tels quels, sans recherches pédagogiques. C'est malheureusement ce qui s'est passé particulièrement pour les théories de l'énonciation dont Culioli, linguiste éminent, déplore qu'elles aient été imposées sans que soient pris en compte « non seulement l'organisation interne de la discipline et ses exigences épistémologiques mais les apprenants eux-mêmes, leurs âges, leurs profils cognitifs, leurs propres conceptualisations dites "naïves" de la discipline à appliquer » (cité par Boutet, 1999). Si je pensais qu'il fallait introduire à l'école la notion de « registre de langue » qui décrit les variations linguistiques en fonction des situations de communication, ce n'était pas pour le plaisir d'introduire un concept scientifique, ou pour dénoncer le pouvoir de la classe dominante. C'était inciter le maître à faire appel aux compétences linguistiques de l'élève. La théorie pédagogique qui sous-tend cette approche, c'est que l'élève sera d'autant plus en mesure de s'approprier la langue de la norme linguistique qu'il pourra faire appel à ses ressources linguistiques propres. Car l'élève a des compétences linguistiques : en arrivant à l'école, il a déjà entendu et peut plus ou moins faire appel à plusieurs niveaux de langue, la langue que parlent ses parents, celle de ses copains, celle de la télévision. La hiérarchisation des niveaux de langue est sociale (ce qui suffit à rendre nécessaire l'enseignement de

la norme), mais elle n'a pas de justification linguistique. L'histoire de la langue française est pleine de « bruit et de fureur » (Hagège, 1996). Que la langue française ait d'abord été un acte de rébellion contre le latin dominant, qu'elle se soit ensuite imposée comme langue de l'administration royale, puis au nom de la nation française contre les langues et les parlers régionaux, bref que cette histoire soit éminemment politique, ce n'est pas renoncer à son enseignement. Mais la maîtrise de la langue et plus précisément, la maîtrise de la norme linguistique n'implique pas la dépréciation de la langue parlée par les élèves, des parlers régionaux à la langue de la cité. Cette dépréciation est pourtant de tradition. Dans les manuels scolaires comme dans les instructions officielles, la langue de l'élève n'a cessé d'être stigmatisée : elle est « pauvre », « grossière », « inexacte », quand elle ne se limite pas aux vociférations et aux injures. Imposer le français à des enfants qui dans leur très grande majorité ne le parlaient pas, tel a été longtemps l'enjeu de cette disqualification. Les menaces qui pèsent aujourd'hui sur la langue française selon Lecherbonnier, ce sont deux patois, « un patois de la rue, une sorte de verlan déstructuré, fait d'aboiements et d'éruclation et qui, à partir des banlieues cosmopolites, a fini par gagner la progéniture des beaux quartiers, et un patois de bureau, une sorte d'anglais primitif et désossé dont les cadres d'entreprise ont fait leur dialecte de classe. Ces deux patois claniques ont en commun une incapacité à exprimer autre chose que la misère du quotidien : d'un côté on rabâche des histoires de meufs et de keufs, de l'autre des histoires de marketing et de merchandising. Il est interdit de penser » (Lecherbonnier, 2005). La violence reste de mise contre « le barbare », c'est-à-dire, pour les Grecs, celui qui ne parle pas le grec.

### **L'ébranlement des normes linguistiques**

Pour les étudiants en linguistique qui, comme moi, ont fait leurs classes à la fin des années 1960, l'exception française, c'était l'extraordinaire attachement des Français non pas tant à leur langue – il n'y a rien d'extraordinaire à aimer sa langue – mais à la norme linguistique. En 1975, j'écrivais : « L'amour que les Français manifestent pour leur langue est singulier. Les querelles qui portent sur les problèmes de langue déchaînent les passions qui dépassent largement le cercle des spécialistes. Celles-ci vont jusqu'à fournir la matière de jeux télévisés. Les plus grands journaux quotidiens possèdent des rubriques telles que “La vie du langage”, ou “regards sur la langue française” tandis que de véritables campagnes de presse agitent régulièrement l'opinion : “Faut-il réformer l'orthographe ?” ou “Parlons-nous franglais ?” (pour reprendre

le titre d'Etiemble). Si le plan de rénovation de l'enseignement du français à l'école élémentaire a suscité une telle levée de bouclier, c'est que certains ont voulu y voir "la mort du français" comme l'écrit Gaxotte dans le Figaro qui affirme : "La déclaration de principe a un but : préparer la dissolution de la langue française". Le nombre de livres, manuels, de dictionnaires dont les titres sont éloquentes : Dites/ne dites pas, Dictionnaire des difficultés de la langue française, Guide la langue française, ainsi que leur large diffusion en édition de poche témoigne de cette même passion des Français pour le français. Cette attitude nous semble naturelle alors qu'elle étonne et choque les étrangers. Nous n'hésitons pas à corriger les fautes de français commises par les étrangers; nous avons même la curieuse habitude de nous corriger entre nous, ce que les Anglais considèrent comme un manquement à la politesse, même si pour eux il ne s'agit pas d'une "faute", mais seulement d'une "erreur" (mistake). » (Coppel, 1975.)

Que se passe-t-il aujourd'hui avec la norme linguistique? Notre rapport à la norme linguistique s'est-il modifié? Pour le savoir, j'ai entrepris de faire un tour dans les librairies du quartier Latin pour constater que si les dictionnaires et manuels de bon usage existent toujours, ils occupent une place purement fonctionnelle, plus modeste qu'il y a 30 ans et beaucoup plus modeste que celle qui est consacrée à l'apprentissage de l'Anglais. Quelques-uns de ces ouvrages sont réactualisés, mais il n'y a pas eu en 30 ans de nouveaux ouvrages qui prétendent à décrire le bon usage du Français d'aujourd'hui. Du côté des linguistes, il n'y a pas non plus d'ouvrages de fond qui se soient attelés à une description systématique du Français tel qu'on le parle aujourd'hui ou tel qu'il s'écrit. Nous, locuteurs français, avons pourtant le sentiment que la langue française vit un moment particulier de son histoire. Si la langue de la norme résiste, elle est soumise à des pressions qui font présager une grande transformation. C'est ce que constate Alain Bladuche-Delage, un des derniers spécialistes à tenir une rubrique régulière sur la langue française dans un quotidien, *La Croix*: « Pour la première fois, dans notre histoire linguistique depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, il n'y a plus de référence certaine, pas même le dictionnaire de l'Académie. Les divers dictionnaires se font concurrence et chacun donne sa propre façon de voir. » (Bladuche-Delage, 2006.) Depuis 1989, *Le Monde* a renoncé à la publication de la rubrique sur la langue que tenait Jacques Cellard.

Quant à l'Académie française, en avons-nous besoin? Créée en 1635, l'Académie avait reçu pour mission de donner à la langue française « des

règles certaines », de la rendre « pure », « élégante », « en puisant dans les meilleurs auteurs des modèles de diction et de phrases ». Cette normalisation de la langue succède à une folle période d'enrichissement dont l'enjeu était de faire du français une langue de culture. Recours aux néologismes ou aux archaïsmes, aux parlers régionaux comme aux argots de métiers, emprunts à l'italien, à l'arabe, au grec ou au latin, tout était bon pour Du Bellay dans « la défense et illustration la langue française ». Au XVII<sup>e</sup> siècle, la tâche devient politique : affermir la langue participe de l'affermissement de l'État. Aussi Vaugelas définit-il le bon usage par la langue de « la partie la plus saine de la cour » mais au-delà de cette fonction politique, Malherbes, Vaugelas et l'Académie se sont aussi engagés dans l'explicitation et la formalisation de la langue en usage dans le groupe de référence. Cette explicitation a construit un outil cognitif qui a été suffisamment puissant pour traverser plus de quatre siècles. On peut penser que la langue française a tiré bénéfice de la réflexion collective imposée par ce cadre contraint. Sa pérennité n'en soulève pas moins une première question : est-il toujours opératoire ? Les aménagements qui ont permis la survie du cadre se sont toujours voulus minimaux mais suffisent-ils à rendre compte des normes en vigueur aujourd'hui ? Au XVII<sup>e</sup> siècle, la standardisation de la langue qui a accompagné la création de l'État centralisateur s'est voulue résolument moderne. Les auteurs des siècles précédents ont été exclus sans état d'âme. Depuis, la norme est devenue résolument conservatrice. Lorsque j'étais élève, les auteurs modernes étaient représentés par Maurice Genevois ou Georges Duhamel et quelques autres que j'ai oubliés.

L'Académie Française est moins normative aujourd'hui ; elle est moins sûre d'elle, admet des usages familiers mais est-ce suffisant pour décrire les normes linguistiques en usage aujourd'hui ? « Kel ortograp pour 2m1 » interroge Vincent Cespèdes qui met en scène les deux positions, un puriste de la vieille école qui prône « la droite règle de l'écriture » contre la moderniste férue d'Internet, qui fait prévaloir la fonction de communication et cite le Marquis de Sade : « N'oublie pas que l'orthographe est une occupation de valet. » (Cespèdes, 2007.) Voilà une belle arrogance qui nous est parfaitement étrangère. L'école de la République s'est attachée à faire de cette occupation de valet notre bien commun, un bien chèrement acquis auquel nous – ou du moins ceux d'entre nous qui avons intégré la norme – ne voulons pas renoncer. En témoigne l'échec de la dernière tentative de réforme de l'orthographe de 1990, qui, bien qu'acceptée par l'Académie française,

n'est rentrée dans l'usage que très partiellement. La réforme était pourtant bien modeste dans ses ambitions, elle se contenait de proposer quelques aménagements pour « moderniser sans bouleversement » avec, par exemple, la suppression des accents circonflexes comme celui de connaître (que mon correcteur orthographique n'accepte toujours pas). Nous nous obstinons à maintenir les règles d'accord du participe avec avoir que l'arrêté Leygues de 1900 avait voulu, en vain, simplifier (Encreve, 2007). Est-ce pour « faire chier les gosses », comme le soupçonne Queneau ? Sans doute. Depuis 1838 où la dictée est devenue obligatoire pour devenir fonctionnaire, l'orthographe fait office d'instrument de sélection. Or si arbitraire soit-il, cet exercice scolaire exige l'appropriation de processus réflexifs qui donnent accès à l'écrit et qui participent de la représentation que nous avons de la langue. Il n'est pas d'enseignant aujourd'hui qui, de l'école primaire à l'Université, n'ait, à un moment ou l'autre, le sentiment du recul de la langue de la norme et ce sentiment est largement partagé par ceux qui ont une profession en rapport avec l'écrit. En regard, nombreux sont les locuteurs ou les scripteurs français qui éprouvent un sentiment d'insécurité linguistique. La langue de Racine et de Voltaire est-elle aussi loin de nous que pouvait l'être la langue de Cicéron quelque cinq ou six siècles plus tard ? Parlons-nous le bas français ?

### **Évolution ou régression ?**

Pour les linguistes, loin d'être en régression, la langue française ne s'est jamais aussi bien portée. Depuis les années 60, elle est devenue la langue maternelle de tous les Français qui vivent en France, et au-delà, on estime à quelque 120 millions ceux qui la parlent dans le monde. Jamais il n'y a eu autant de publications en langue française, en France même et dans le monde, jamais le nombre de Français recourant à l'écrit n'a été aussi élevé. En 1986-87, une étude comparant l'orthographe des élèves du début du XX<sup>e</sup> à celle d'aujourd'hui montre que contrairement à la perception que peuvent en avoir les enseignants, la maîtrise de l'orthographe a progressé. C'est aussi que la majorité des élèves de l'école de la République avaient appris à lire dans une langue qui n'était pas la leur. Le sentiment d'une régression vient en partie de la démocratisation de l'enseignement. Il faut comparer ce qui est comparable : les étudiants en Lettres des années cinquante maîtrisaient certainement mieux l'orthographe que ceux d'aujourd'hui mais 10 % seulement de la classe d'âge obtenaient leur baccalauréat. Entre-temps, l'état qui imposait aux médias le bon usage s'est desserré. Avec les radios libres, un nouveau registre de langue a fait irruption

« le parler jeune », fait d'emprunts disparates, de l'informatique à la musique, de la drogue au sport, souvent à l'anglais, quelquefois à la langue des cités, lorsque les trouvailles sont réjouissantes ou efficaces. Ce « français branché » n'est pas qu'un effet de mode. Une nouvelle mosaïque linguistique se façonne et si ce nouveau parler a de l'influence, c'est qu'il est, en partie du moins, intraduisible. Comme toutes les langues, il porte une représentation du monde. Traduire Marivaux en verlan est un exercice qui amène les élèves à jouer avec la langue, ce qui est excellent d'un point de vue pédagogique, mais il y a loin de l'univers social de Marivaux à celui des élèves des quartiers populaires d'aujourd'hui.

Le sentiment du recul de la langue française tient aussi de la domination de l'anglais, qui s'est imposé avec le développement économique des États-Unis, développement qui est aussi technique, scientifique, culturel. Pour André Martinet, qui a introduit l'enseignement de la linguistique à la Sorbonne dans les années soixante, la langue anglaise jouit de plus d'un avantage intrinsèque : elle n'est pas soumise comme la langue française, au joug d'une norme qui tend à interdire toute innovation. Il n'y a pas d'Académie de la langue anglaise qui se dresse contre l'irruption de l'anglais international véhiculé par les technologies nouvelles et qui a peu à voir avec l'anglais de Cambridge. Pour Martinet, une langue qui ne peut évoluer est condamnée. Plus la langue de la norme est rigide, et plus elle est menacée par des évolutions dont elle ne peut rendre compte. Si je cite ici Martinet, référence obligée de ma génération, c'est que j'ai eu la surprise de constater que dans le débat actuel sur l'école, il était incriminé par Lecherbonnier dans un chapitre intitulé « La trahison des clercs » : « Martinet ne cachait pas sa joie de voir enfin ce moment de la civilisation française céder sous les coups répétés de l'anglais plus pragmatique plus efficace. » Linguistes et pédagogues sont animés, selon l'auteur, d'une même passion destructrice, contre « la tradition patrimoniale et la culture nationale ».

Manifestement, pour Lecherbonnier, l'heure est venue d'apurer des comptes dont héritent, sans le savoir, les enfants de 68. « La Guerre des langues », titre d'un ouvrage de J.-L. Calvet, linguiste, se poursuit. Elle est menée au nom de la supériorité d'une tradition, d'un peuple, d'une nation. En France, la guerre hérite d'abord de Rivarol qui en 1782, démontre « l'universalité de la langue française », supériorité qui tient à son « admirable clarté », son « ordre logique », son « élégance ».

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la langue française se prévalait de la raison qui devait l'emporter sur les passions ; au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle se prévaut de la lutte contre l'ignorance, l'obscurantisme, l'irrationnel. Depuis la Révolution, la guerre se mène au nom de la Patrie, de la Liberté et de la Civilisation : « Le fédéralisme et la superstition parlent bas breton, l'émigration et la haine de la république parlent allemand, la contre-révolution parle italien et le fanatisme parle basque », déclame le député Barère à la tribune de la Convention en 1794, qui poursuit : « laisser les citoyens ignorants de la langue française [...] c'est trahir la patrie [...]. Le français deviendra la langue universelle, étant la langue des peuples » (cité par Calvet, 1999). « L'anéantissement des patois », demandé par l'abbé Grégoire, est mis en œuvre par l'École de Jules Ferry avec une violence dont nous préférons sourire, tant elle paraît caricaturale : « Ici, il est interdit de cracher par terre et de parler breton ». Les petits Français ont appris à lire dans une langue, qui, bien souvent, n'était pas leur langue maternelle. En France métropolitaine comme dans les colonies, la violence qu'ils ont subie est restée silencieuse pendant près d'un siècle. Le barbare d'hier était le sauvage qu'il fallait amener à la civilisation.

Le sauvageon d'aujourd'hui, prend la relève : « Le ghetto linguistique emprisonne ses victimes dans le ghetto social : ici naissent les extrémistes, les intégrismes, les idéologies simplistes qui incitent à la rébellion et au saccage » (Lecherbonnier, 2005). La langue des cités fonctionne comme un marqueur d'une appartenance identitaire mais pour le linguiste, il n'y a rien là rien de particulier. Tous les groupes sociaux ont leur parler propre, qui marque l'appartenance à un groupe d'âge, à une région, une profession ou une activité. Les classes dominantes ont le leur comme le remarque Marie-Anne Paveau qui cite cet exemple : « De Neuilly à Passy, on ne "mange" pas, on déjeune ou on dîne [...] on ne monte pas à cheval, on monte. » (Paveau, 2007.) Pour parler verlan, c'est-à-dire à l'envers, il faut peu ou prou maîtriser l'endroit, il faut aimer jouer avec la langue. Témoignage d'un processus d'appropriation de la langue française ou au contraire fracture linguistique qui redouble la fracture sociale, ces deux grilles d'interprétation renvoient à une analyse de la situation qui dépasse le domaine de compétence du linguiste. Le politique ou le sociologue peuvent être sollicités mais à terme, c'est au citoyen de se prononcer : quelles relations voulons-nous avoir avec les jeunes qui vivent dans les quartiers populaires ? Quelle société voulons-nous ? Comment allons-nous vivre ensemble ? Affirmer que la langue évolue, ce n'est pas renoncer à toute politique linguistique,

mais l'efficacité d'une politique volontariste tient à la prise en compte de facteurs multiples dont le premier déterminant est l'usage, le choix que fait le locuteur ou le scripteur, si toutefois il est en mesure d'imposer son choix au correcteur. Nombre de décisions politiques pèsent sur les choix linguistiques que nous faisons.

C'est particulièrement le cas des choix pédagogiques. Selon une étude récente, il y aurait bien une baisse de niveau sensible en matière d'orthographe entre 1987 et 2005 et ce, particulièrement pour les élèves de ZEP. Selon Manesse qui a participé aux deux études, les nouveaux programmes de français, mis en place à partir de 1996, ont une responsabilité dans les difficultés linguistiques des élèves. Ces programmes ont été centrés sur la maîtrise du discours, au détriment des apprentissages systématiques, la mémorisation, les exercices répétitifs. « L'orthographe [...] est ainsi une sorte de patate chaude : l'école compte sur le collègue pour la stabiliser et le collègue, centré sur la maîtrise du discours, la suppose acquise » (Manesse 2007). L'orthographe est-elle en voie de relégation ? interroge le chercheur. Nous sommes bien à une croisée de chemins.

### Références bibliographiques

- Begaudeau F., 2006, *Entre les murs*, Gallimard.
- Bladuche-Delage A., 2006, *Petit traité des finesses et des nouveaux tourments de la langue française*, Bartillat.
- Boutet J., 1999, « Pour une activité réflexive sur la langue », *Le Français aujourd'hui*, n° 148, Linguistique et étude de la langue, Armand Colin.
- Brighelli J.-P., 2006, *Une étude sous influence, ou Tartuffe-roi*, J-C Gaswewitch (éd.) Calvet L.-J., 1999, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Pluriel Hachette Littérature.
- Cespedes V., 2007, *Mot pour Mot, Kel ortograf pour 2m1 ?*, Flammarion.
- Coppel A., 1975, *La norme Linguistique*, Tome 4 in Marchand et col., *Manuel de linguistique appliquée à l'enseignement de la langue*, 4 tomes, Delagrave.
- Dannequin C., 1999, *Interaction verbales et construction de l'humiliation chez les jeunes des quartiers populaires*, *Mots*, n° 69, sept. 99, p. 76-92.
- Encrevé P., Braudeau M., 2007, *Conversation sur la langue française*, NRF, Gallimard.
- Hagège C., 1996, *Le Français, Histoire d'un combat*, Édition Michel Hagège.
- Lecherbonnier B., 2005, *Pourquoi veut-ils tuer le Français ?*, Albin Michel.

Manesse D., 2007, « À propos d'un domaine linguistique normé mais peu côté : l'orthographe à l'école », *Langage et société, Les normes pratiques*, n° 119, mars 2007, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme.

Paveau M.-A., *Les normes perceptives de la linguistique populaire, Langage et société*, Les normes pratiques, n° 119, mars 2007, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

Seguin B., Teillard F., 1996, *Les Céfrans parlent aux Français*, Point virgule, Le Seuil.